

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00345

Numéro SIREN : 319 815 395

Nom ou dénomination : FAUS DURA

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002641

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>FAUS DURA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>ST CHARLES INTERNATIONAL MAGASINS 14-15-16 66000 PERPIGNAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>31981539500029</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 30/09/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 846	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	15 245	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	14 700	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	43 663	
	Constructions	AP	AQ	96 859	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 648	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	181 125	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations		CU	CV	4 556	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	50		
TOTAL (II)		BJ	BK	884 715 / 297 478 / 587 237	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
ACLIIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	332 683	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 125 171 / 443 329 / 3 681 842	
	Autres créances (3)	BZ	CA	241 410 / 65 000 / 176 410	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 747 107 / 2 747 107	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	17 500 / 17 500	
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 463 871 / 508 329 / 6 955 542	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	8 348 585 / 805 806 / 7 542 779	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Copyright Groupe SA (2022) ISACOMPIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

36/64

Désignation de l'entreprise		FAUS DURA		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)			DA	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	35 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	1 856 116		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	754 759		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	3 146 474		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	247 993		
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR	247 993			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	709 621		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	4 090		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	30 952		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 461 898		
	Dettes fiscales et sociales			DY	934 397		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	7 354		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	4 148 312			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 542 779			
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Écart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	3 614 203		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : FAUS DURA						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	43 490 304	FB	25 075 698	FC	68 566 002
	Production vendue	{	biens *	FD		FE	
			services *	FG	5 993	FH	5 066 251
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	43 496 297	FK	30 141 949	FL	73 638 247
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	166 224
	Autres Produits (1) (11)					FQ	37 828
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	66 073 867
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	900
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 722 244
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	273 981
	Salaires et traitements *					FY	1 088 312
	Charges sociales (10)					FZ	425 009
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	62 730
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	90 886
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 926 311
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	915 988
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	62
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	786
Total des produits financiers (V)						GP	848
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 262
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	18 262
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-17 414
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	898 574

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>FAUS DURA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 303 266
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 303 266
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 132 950
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 7 622
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 140 573
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI 162 693
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 306 508	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 74 146 412	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 73 391 654	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 754 759
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP 17 307
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD
	(9) Dont transfert de charges	A1 29 534	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 176		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES	0		
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total est de 7 542 779,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 754 758,63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	23 049		16 100	
CORPORELLES	Terrains		43 663			
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	380 159		7 378	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		11 648			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	288 732		85 247	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique	69 153		26 689	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL	793 356		119 314	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		12 178			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		50			
		TOTAL	12 228			
		TOTAL GENERAL	828 633		135 414	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			39 149	
CORPORELLES	Terrains				43 663	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons	60 980		326 557	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				11 648	
		Inst. gal. agen. amé. divers	8 365		365 615	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier	2 364		93 477	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			71 709	840 960
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		7 622		4 556	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				50	
		TOTAL	7 622		4 606	
		TOTAL GENERAL	79 331		884 715	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 855	1 991		7 846
TOTAL	5 855	1 991		7 846
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	142 005	15 834	60 980	96 859
Inst. techniques matériel et outil. Industriels	11 648			11 648
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	105 543	32 941	8 365	130 119
Matériel de transport				
Mat. bureau et Informatiq., mob.	41 407	11 964	2 364	51 007
Emballages récupérables divers				
TOTAL	300 602	60 739	71 709	289 632
TOTAL GENERAL	306 457	62 730	71 709	297 478

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo. Incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	261 431,00		13 438,00		247 993,00
TOTAL	261 431,00		13 438,00		247 993,00
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		188 382,69	136 690,02		
financières					
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	90 756	10 387	18 151	62 218
Immobilisations en cours				
TOTAL	90 756	10 387	18 151	62 218

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	10 774	18 471		29 245
Immobilisations en cours				
TOTAL	10 774	18 471		29 245

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	18 471	9 235		27 706				
Immobilisations en cours								
TOTAL	18 471	9 235		27 706				

ACTIF CIRCULANT

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	50		50
		Clients douteux ou litigieux	592 115	592 115	
	Autres créances clients	3 533 056	3 533 056		
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
ACTIF CIRCULANT		Personnel et comptes rattachés	9 700	9 700	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	46 058	46 058	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	185 652	185 652	
		Charges constatées d'avance	17 500	17 500	
		TOTAUX	4 384 131	4 384 081	50
RENOIS	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		17 500
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	17 500

CAPITAUX PROPRES

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000,00	500,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	709 621	206 464	503 157	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	4 000	4 000		
Fournisseurs & comptes rattachés	2 461 898	2 461 898		
Personnel & comptes rattachés	344 759	344 759		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	221 036	221 036		
Etat & Impôts sur les bénéfices	172 200	172 200		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	98 789	98 789		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	97 613	97 613		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	90	90		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 354	7 354		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 117 360	3 614 203	503 157	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	127 856			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 302
Dettes fiscales et sociales	583 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	672 081

ENGAGEMENTS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 247 993,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,60 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

NON RECENSES

ENGAGEMENTS REÇUS

NON RECENSES

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
ABANDON COMPTE COURANT FDF		265 212
REGULARISATIONS COMPTES FOURNISSEURS		38 054
PENALITES ET AMENDES	1 243	
REGULARISATIONS COMPTES FOURNISSEURS	126 061	
REGULARISATIONS COMPTES CLIENTS	5 000	
REGULARISATIONS ORGANISMES SOCIAUX	646	
VNC DES ELEMENTS D'ACTIF FINANCIERS CEDES	7 622	
TOTAL	140 572	303 266

TRANSFERTS DES CHARGES

329574 - FAUS DURA

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AVANTAGE EN NATURE VEHICULE	14 619		
REMBOURSEMENTS ORGANISMES SOCIAUX	88		
FACTURATION FORMATION	360		
REMBOURSEMENT D'ASSURANCE	14 467		
TOTAL	29 534		

SAS FAUS DURA

ST Charles international

MAGASINS 14-15-16 BP 69 949

66 000 PERPIGNAN

Bonifacio & Associés
SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
Tél : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
Siret : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille · Tél : 04 42 53 42 72 · Mail : m.mella@cbsa13.com

RAPPORT sur les COMPTES ANNUELS

SAS FAUS DURA

ST Charles international

MAGASINS 14-15-16 BP 69 949

EXERCICE SOCIAL DU 01/10/2021 AU 30/09/2022

Aux associés de la société

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS :

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant l'évaluation des différents postes comptables sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les

données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille le **07 Mars 2023**

~~Laurent VERVLOET~~ & Associés
Commissaire aux Comptes

SAS au capital de 8 000 €
11 avenue Frédéric Mistral
13008 Marseille
N° : 04 91 16 73 30 Fax : 04 91 22 09 06
N° SIRET : 450 146 147 00019 Code APE : 6920Z

11, Frédéric Mistral 13008 Marseille · Tél : 04 42 53 42 72 · Mail : m.mellia@cbsa13.com

SAS au capital de 8.000 euros - SIRET 45014614700019 - APE 6920Z - TVA / FR88450146147

Société de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

FAUS DURA
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Saint Charles International
Magasin 14-15-16
B.P 69949, 66000 PERPIGNAN
319 815 395 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 mars 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 754 759 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice

754 759 euros

Affectation

A la réserve légale

14 400 euros

Au compte "autres réserves"

740 359 euros

qui s'élève ainsi à 2 596 475 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

